

J'ai un Dossier Pharmaceutique !



Cette carte garantit que je dispose d'un dossier pharmaceutique (DP)*



Avant une hospitalisation, demandez à votre pharmacien d'imprimer votre DP

** Vous pouvez à tout moment demander la fermeture de votre DP, ou refuser d'y faire figurer certains médicaments.*

Mes professionnels de santé

NOM / Tél :

NOM / Tél :

NOM / Tél :

NOM / Tél :

NOM / Tél :



URPS
Pharmaciens
Aquitaine

